

Ouverture

Chateaubriand « les yeux attachés
sur la lune »

Le lundi 26 juillet 1830 au matin, Chateaubriand quitte Paris la joie au cœur en direction de Dieppe. Il y retrouvera en particulier Juliette Récamier, mais aussi ses amis Ampère et Ballanche. Le lendemain vers midi il touche à la côte normande. Il n'y reste que quelques heures : à peine installé pour un séjour qu'il espérait beaucoup plus long, il apprend que quatre ordonnances royales tout juste publiées au *Moniteur universel* portent atteinte à des libertés fondamentales¹ et font monter d'un cran la tension entre le roi Charles X et ses opposants politiques. Le soir même il file grand train vers Paris dans sa voiture attelée de deux chevaux².

Il rejoint son domicile et sa femme rue d'Enfer dans la soirée du mercredi 28. La physionomie de Paris a changé depuis son départ de l'avant-veille :

1. La première ordonnance suspend la liberté de la presse périodique, la deuxième porte sur la dissolution de la Chambre des députés, la troisième modifie le régime des élections,

la quatrième fixe la date des nouvelles élections au mois de septembre 1830.

2. Jean-Claude Berchet, *Chateaubriand*, Paris, Gallimard, 2012, p. 803 *sq.*

en proie à de violents combats à partir du 27 juillet, la capitale est placée depuis le matin du 28 en état de siège. La barrière du Trocadéro est calme. La traversée de la Seine se fait sans encombre. Rien à signaler le long du Champ-de-Mars et des Invalides. La circulation sur le boulevard d'Enfer est en revanche rendue difficile par des ormeaux abattus qui sont le témoignage des affrontements des heures précédentes.

De chez lui Chateaubriand prend la plume le jeudi 29 au matin pour informer Juliette Récamier sur sa situation et sur Paris. La veille, écrit-il, il a entendu « la canonnade, la fusillade, le tocsin¹ ». Ce qu'il écrit manque de précision car il ne perçoit la marche des événements que de loin et il doit se contenter de on-dit. Il poursuit la rédaction de sa lettre en milieu de journée sans en savoir beaucoup plus : « Le feu recommence ; il paraît qu'on attaque la Bourse où les troupes du roi se sont retranchées. Le faubourg que j'habite commence à s'insurger. On parle d'un gouvernement provisoire dont les chefs seraient le général Gérard, le duc de Choiseul et M. de La Fayette. »

1. Source pour cette citation et les deux suivantes : Chateaubriand, *Correspondance générale*, VIII, 1828-1830, textes établis et annotés par Pierre Riberette et Agnès Kettler,

Paris, Gallimard, 2010, lettre 562, p. 425-426. Chateaubriand publie cette lettre, avec quelques retouches, dans le livre 31 des *Mémoires d'outre-tombe*.

Il ne quitte pas la rue d'Enfer pendant la journée du 29 juillet, celle où se confirme la victoire de haute lutte des insurgés sur les troupes royales dans les rues et sur les places, sur les quais de Seine, au Louvre, aux Tuileries. S'il ne reste pas inactif – il porte secours et donne l'hospitalité à ses voisins, un groupe de religieux qui se sentent en péril – il éprouve un sentiment d'impuissance. Il continue à n'avoir vent de ce qui se passe que par bribes. Il adresse un courrier au château de Saint-Cloud pour se mettre à disposition de Charles X et aussi pour en savoir davantage. La réponse qui lui est faite montre que ses offres de service ne suscitent que peu d'intérêt.

Il met le point final à sa lettre pour Juliette Récamier le vendredi 30 tandis que les armes ne parlent plus. « Tout est fini, écrit-il, la victoire populaire est complète. » Alors il parcourt Paris, met la lettre à la poste, observe. La circulation est déjà rétablie dans bien des rues ; les barricades des jours précédents y sont démantelées, déjà les traces des combats s'effacent. Désireux de contribuer à la défense de la monarchie aux abois, il tente mais sans succès de jouer un rôle dans le jeu politique qui donne à plein. Il n'est pas entendu par les deux ou trois douzaines de pairs de France déboussolés et démunis, réunis au palais du Luxembourg dans la journée. Mal informé, il trouve porte close lorsqu'il y retourne le soir ; il regagne alors la rue d'Enfer avec les idées sombres

et « les yeux attachés sur la lune¹ ». Son équipée pédestre du 30 ne lui a procuré qu'un seul motif de réjouissance : dans la journée il a été reconnu et mené en triomphe par un groupe enthousiaste de jeunes gens entre le Louvre et le Luxembourg.

Le 30 et le 31 juillet, les tractations accélèrent et les décisions se prennent très loin de lui, sans lui. Il n'a aucune prise sur les discussions conduites en pleine lumière ou en coulisses pour déterminer le cours politique des choses. Il n'est au soir du samedi que le témoin lucide et désabusé de la déconfiture de Charles X et des siens qui ce soir-là quittent le château de Saint-Cloud pour Rambouillet, puis l'exil.

La matière vive du livre 32 des *Mémoires d'outre-tombe* ici réédité, c'est ce que Chateaubriand vit et éprouve à Paris entre le 28 et le 31 juillet 1830, puis ce qu'il en apprend au fil des jours, des mois et des années. Ces pages racontent un rendez-vous manqué avec l'événement. Lorsqu'il a appris la publication des ordonnances du 25 juillet et lorsqu'il en a pris connaissance sur la route de Paris, il a deviné puis compris que quelque chose de décisif se jouait, mais lui qui a parfois joué un rôle politique de tout premier plan sous la Restauration ne peut que relater le naufrage militaire et politique

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, livre 32, p. 67 de la présente édition.

de la monarchie de Charles X. En arrivant à Paris au soir du 28, il était déjà à la traîne de l'actualité. Il ne se trouve nulle part ; il médite, il attend, il va et vient tandis que Thiers, Laffitte, le duc d'Orléans et les autres sont à la manœuvre et jettent les bases d'une autre monarchie.

Et pourtant : après que le rideau est tombé, et notamment par la grâce des *Mémoires d'outre-tombe*, il revient au cœur de l'événement *via* l'écriture et il se retrouve en phase avec ce qui a eu lieu. Ce qu'il n'a pas vécu, ou ce qu'il n'a que si peu vécu, il le ressaisit par les mots¹.

1. Pour me familiariser avec Chateaubriand et l'été 1830 j'ai bénéficié des conseils avisés et des relectures d'Aude Déruelle, d'Emmanuel Fureix et de Corinne Saminadayar-Perrin. Je tiens à leur adresser toute ma reconnaissance. Merci aussi à

Eric Hazan qui est à l'initiative de ce projet, à Jean Morisot, à toute l'équipe de La Fabrique et aux talents de cartographe de Mélanie Marie, qui a su transformer mes vagues idées de plans en documents dignes de ce nom.

Chateaubriand
Mémoires d'outre-tombe
Livre XXXII

Révolution de Juillet

Journée du 26 juillet

Les ordonnances, datées du 25 juillet, furent insérées dans *le Moniteur* du 26¹. Le secret en avait été si profondément gardé, que ni le maréchal duc de Raguse², major général de la garde, de service, ni M. Mangin, préfet de police, ne furent mis dans la confidence. Le préfet de la Seine³ ne connut les ordonnances que par *le Moniteur*; de même que le sous-secrétaire d'État de la guerre; et néanmoins c'étaient ces divers chefs qui disposaient des différentes forces armées. Le prince de Polignac, chargé par intérim du portefeuille de M. de Bourmont, était si loin de s'occuper de cette minime affaire des ordonnances, qu'il passa la journée du 26 à présider une adjudication au ministère de la Guerre.

1. Pour une synthèse du contenu des ordonnances : voir ouverture, p. 7, note 1.

2. Marmont, duc de Raguse, ainsi que toutes les personnes citées par Chateaubriand en relation avec la révolution

de Juillet 1830 figurent dans l'index.

3. Le préfet de la Seine : Gilbert Joseph Gaspard, comte de Chabrol de Volvic (voir index).

Le roi partit pour la chasse le 26, avant que *le Moniteur* fût arrivé à Saint-Cloud, et il ne revint de Rambouillet qu'à minuit.

Enfin le duc de Raguse reçut ce billet de M. de Polignac :

« Votre Excellence a connaissance des mesures extraordinaires que le roi, dans sa sagesse et son sentiment d'amour pour son peuple, a jugé nécessaire de prendre pour le maintien des droits de sa couronne et de l'ordre public. Dans ces importantes circonstances, Sa Majesté compte sur votre zèle pour assurer l'ordre et la tranquillité dans toute l'étendue de votre commandement. »

Cette audace des hommes les plus faibles qui furent jamais, contre cette force qui allait broyer un empire, ne s'explique que par une sorte d'hallucination, résultat des conseils d'une misérable coterie que l'on ne trouva plus au moment du danger. Les rédacteurs des journaux, après avoir consulté MM. Dupin, Odilon Barrot, Barthe et Mérilhou, se résolurent de publier leurs feuilles sans autorisation, afin de se faire saisir et de plaider l'illégalité des ordonnances. Ils se réunirent au bureau du *National* : M. Thiers rédigea une protestation qui fut signée de quarante-quatre rédacteurs, et qui parut, le 27 au matin, dans *Le National* et *Le Temps*¹.

1. Dans cette protestation dont Thiers n'est pas l'unique

rédacteur et qui paraît également dans d'autres journaux que

À la chute du jour quelques députés se réunirent chez M. de Laborde. On convint de se retrouver le lendemain chez M. Casimir Perier. Là parut, pour la première fois, un des trois pouvoirs qui allaient occuper la scène : la monarchie était à la Chambre des députés, l'usurpation au Palais-Royal, la République à l'Hôtel de Ville. Dans la soirée, il se forma des rassemblements au Palais-Royal ; on jeta des pierres à la voiture de M. de Polignac. Le duc de Raguse ayant vu le roi à Saint-Cloud, à son retour de Rambouillet, le roi lui demanda des nouvelles de Paris : « La rente est tombée. — De combien ? dit le dauphin¹. — De trois francs, répondit le maréchal. — Elle remontera », repartit le dauphin ; et chacun s'en alla.

Journée du 27 juillet

La journée du 27 commença mal. Le roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse : c'était s'appuyer sur la mauvaise fortune². Le maréchal

Le National et *Le Temps*, les ordonnances sont présentées comme « la plus éclatante des violations des lois ». On y lit par exemple : « Dans la situation où nous sommes placés, l'obéissance cesse d'être un devoir » ; « Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande

l'obéissance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne ; c'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance. »

1. Le dauphin : Louis Antoine de France, duc d'Angoulême (voir index).

2. Mauvaise fortune : tour défavorable que prend une

se vint installer à une heure à l'état-major de la garde, place du Carrousel. M. Mangin envoya saisir les presses du *National*; M. Carrel résista; MM. Mignet et Thiers, croyant la partie perdue, disparurent pendant deux jours : M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency, chez une madame de Courchamp, parente des deux MM. Becquet, dont l'un a travaillé au *National*, et l'autre au *Journal des Débats*.

Au *Temps*, la chose prit un caractère plus sérieux : le véritable héros des journalistes est incontestablement M. Coste.

En 1823, M. Coste dirigeait les *Tablettes historiques* : accusé par ses collaborateurs d'avoir vendu ce journal, il se battit et reçut un coup d'épée. M. Coste me fut présenté au ministère des Affaires étrangères; en causant avec lui de la liberté de la presse, je lui dis : « Monsieur, vous savez combien j'aime et respecte cette liberté; mais comment voulez-vous que je la défende auprès de Louis XVIII, quand vous attaquez tous les jours la royauté et la religion ! Je vous supplie, dans votre intérêt et pour me laisser ma force entière, de ne plus saper des remparts aux trois quarts démolis, et qu'en vérité un homme de courage devrait rougir d'attaquer. Faisons un marché : ne vous

en prenez plus à quelques vieillards faibles que le trône et le sanctuaire protègent à peine¹; je vous livre en échange ma personne. Attaquez-moi soir et matin; dites de moi tout ce que vous voudrez, jamais je ne me plaindrai; je vous saurai gré de votre attaque légitime et constitutionnelle contre le ministre, en mettant à l'écart le roi. »

M. Coste m'a conservé de cette entrevue un souvenir d'estime.

Une parade constitutionnelle eut lieu au bureau du *Temps* entre M. Baude et un commissaire de police.

Le procureur du roi de Paris décerna quarante-quatre mandats d'amener contre les signataires de la protestation des journalistes.

Vers deux heures, la fraction monarchique de la révolution se réunit chez M. Perier, comme on en était convenu la veille : on ne conclut rien. Les députés s'ajournèrent au lendemain, 28, chez M. Audry de Puyravault. M. Casimir Perier, homme d'ordre et de richesse, ne voulait pas tomber dans les mains populaires; il ne cessait de nourrir encore l'espoir d'un arrangement avec la royauté légitime; il dit vivement à M. de Schonen : « Vous nous perdez en sortant de la légalité; vous nous faites quitter une position

situation. C'est à une défaite que Chateaubriand songe ici : Marmont, chargé par Napoléon

de défendre Paris en mars 1814, négocie avec les Alliés et ouvre la voie à la capitulation.

1. Variante (copie notariale établie en 1847) : « protègent à jamais ». Cette variante et

les autres, ainsi que les ajouts, figurent dans l'édition de Jean-Claude Berchet.

superbe. » Cet esprit de légalité était partout ; il se montra dans deux réunions opposées, l'une chez M. Cadet-Gassicourt, l'autre chez le général Gourgaud. M. Perier appartenait à cette classe bourgeoise qui s'était faite héritière du peuple et du soldat. Il avait du courage, de la fixité dans les idées ; il se jeta bravement en travers du torrent révolutionnaire pour le barrer ; mais sa santé préoccupait trop sa vie, et il soignait trop sa fortune. « Que voulez-vous faire d'un homme, me disait M. Decazes, qui regarde toujours sa langue dans une glace ? »

La foule augmentant et commençant à paraître en armes, l'officier de la gendarmerie vint avertir le maréchal de Raguse qu'il n'avait pas assez de monde et qu'il craignait d'être forcé : alors le maréchal fit ses dispositions militaires.

Le 27, il était déjà quatre heures et demie du soir, lorsqu'on reçut dans les casernes l'ordre de prendre les armes. La gendarmerie de Paris, appuyée de quelques détachements de la garde, essaya de rétablir la circulation dans les rues Richelieu et Saint-Honoré. Un de ces détachements fut assailli, dans la rue du *Duc-de-Bordeaux*, d'une grêle de pierres. Le chef de ce détachement évitait de tirer, lorsqu'un coup parti de l'*Hôtel Royal*, rue des Pyramides, décida la question : il se trouva qu'un M. Fox, habitant de cet hôtel, s'était armé de son fusil de chasse, et avait fait feu sur la garde à travers sa fenêtre. Les soldats répondirent par une

décharge sur la maison, et M. Fox tomba mort avec ses deux domestiques. Ainsi ces Anglais, qui vivent à l'abri dans leur île, vont porter les révolutions chez les autres ; vous les trouvez mêlés dans les quatre parties du monde à des querelles qui ne les regardent pas : pour vendre une pièce de calicot, peu leur importe de plonger une nation dans toutes les calamités. Quel droit ce M. Fox avait-il de tirer sur des soldats français ? Était-ce la constitution de la Grande-Bretagne que Charles X avait violée ? Si quelque chose pouvait flétrir les combats de juillet, ce serait d'avoir été engagés par la balle d'un Anglais.

Ces premiers combats, qui dans la journée du 27 n'avaient guère commencé que vers les cinq heures du soir, cessèrent avec le jour. Les armuriers cédèrent leurs armes à la foule, les réverbères furent brisés ou restèrent sans être allumés ; le drapeau tricolore se hissa dans les ténèbres au haut des tours de Notre-Dame : l'envahissement des corps de garde, la prise de l'Arsenal et des poudrières, le désarmement des fusiliers sédentaires, tout cela s'opéra sans opposition au lever du jour le 28, et tout était fini à huit heures¹.

1. Variante (corrections manuscrites sur un exemplaire de l'édition originale, 1848-1849, sans provenance identifiable, conservées à la bibliothèque Sainte-Geneviève) : « De vieux

tacticiens de révolution se rappelaient encore les chemins de l'Hôtel de Ville, et d'anciens émeutiers instruisaient les jeunes insurgés. On jouait au whist à Saint-Cloud. »